
Ordinateur portable HP

Guide de démarrage

Avertissement

Ce manuel et les différents exemples qu'il contient sont fournis "en l'état" et peuvent être modifiés sans préavis. Hewlett-Packard n'accorde aucune garantie de quelque sorte que ce soit concernant, de manière non limitative, les garanties implicites de qualité commerciale de ce matériel ou son adéquation à un usage particulier. Hewlett-Packard Co. n'est pas responsable des erreurs pouvant apparaître dans ce manuel, ni des dommages directs ou indirects résultant de la fourniture, des performances et de l'utilisation de ce manuel et des exemples qu'il contient.

Transactions de consommateurs en Australie et au Royaume-Uni : les exclusions et les limitations ci-dessus ne s'appliqueront pas aux Transactions de consommateurs dans ces pays et n'affecteront pas les droits statutaires des Consommateurs.

© Copyright Hewlett-Packard Company 2000-2001. Tous droits réservés. La reproduction, l'adaptation ou la traduction de ce manuel sont interdites sans l'accord préalable écrit de la société Hewlett-Packard, à moins qu'elles ne soient autorisées par la législation sur les copyrights.

Les programmes qui font fonctionner ce produit sont soumis à copyright et tous les droits sont réservés. La reproduction, l'adaptation et la traduction de ces programmes sans l'accord préalable écrit de Hewlett-Packard sont également interdites.

En outre, certaines parties de ces programmes peuvent être protégées par un copyright de Microsoft Corporation, Phoenix Technologies, Ltd., ESS, S3 Incorporated, Accton, Trident Microsystems Incorporated, Acer Laboratories Incorporated et Adobe Systems Incorporated. Consultez les programmes pour prendre connaissance des autres notes de copyright.

Ce produit incorpore une technologie de protection du copyright qui est protégée par des revendications de méthodes de certains brevets US et par d'autres droits de propriété intellectuelle appartenant à Macrovision Corporation et à d'autres possesseurs de droits. L'utilisation de cette technologie de protection du copyright, qui doit être autorisée par Macrovision Corporation, est réservée à des usages domestiques et à d'autres usages limités de visualisation à moins d'être autorisé par Macrovision Corporation. L'ingénierie inverse et le désassemblage sont interdits.

Microsoft®, MS-DOS® et Windows® sont des marques déposées aux Etats-Unis de Microsoft Corporation. Pentium® et le logo Intel Inside sont des marques déposées aux Etats-Unis et MMX, Celeron™ et SpeedStep™ sont des marques déposées aux Etats-Unis d'Intel Corporation. TrackPoint™ est une marque déposée aux Etats-Unis d'International Business Machines. Adobe® et Acrobat® sont des marques déposées d'Adobe Systems Incorporated.

Hewlett-Packard Company
HP Notebook Customer Care
1000 NE Circle Blvd., MS 425E
Corvallis, OR 97330, U.S.A.

Accord de licence du produit HP

Ce produit HP contient des programmes logiciels. LISEZ ATTENTIVEMENT LE PRESENT ACCORD DE LICENCE AVANT LA MISE EN SERVICE DE VOTRE SYSTEME. LES DROITS D'UTILISATION DU LOGICIEL VOUS SONT CONCEDES UNIQUEMENT SI VOUS EN ACCEPTEZ LES TERMES. EN FAISANT FONCTIONNER LE SYSTEME, VOUS ACCEPTEZ PLEINEMENT ET SANS RESERVE LES CONDITIONS DE L'ACCORD DE LICENCE. SI VOUS NE LES ACCEPTEZ PAS, VOUS DEVEZ DES A PRESENT SOIT RETIRER LE LOGICIEL DE VOTRE DISQUE DUR ET DETRUIRE LES DISQUETTES MAITRES, SOIT RETOURNER L'ORDINATEUR ET LE LOGICIEL QUI VOUS SERONT INTEGRALEMENT REMBOURSES. EN PROCEDANT A LA CONFIGURATION, VOUS CONFIRMEZ VOTRE ACCEPTATION DES CONDITIONS CI-DESSOUS.

SAUF INDICATION CONTRAIRE CI-APRES, LA PRESENTE LICENCE D'EXPLOITATION DU LOGICIEL HP REGIT TOUS LES LOGICIELS FOURNIS AU CLIENT COMME PARTIE INTEGRANTE DU PRODUIT HP ET PRENDRA LE PAS SUR TOUTE AUTRE ACCORD DE GARANTIE LOGICIELLE QUI POURRAIENT SE TROUVER DANS LA DOCUMENTATION DE CE PRODUIT OU EN LIGNE.

Le système d'exploitation et les applications logicielles de Microsoft vous sont concédés sous les termes du contrat de licence Microsoft contenu dans la documentation Microsoft ou affiché à l'écran lors du démarrage des produits logiciels de Microsoft. Les autres logiciels et systèmes d'exploitation non HP sont couverts par les accords de licence correspondants. L'utilisation du logiciel HP est régie par les conditions suivantes :

UTILISATION. Le client peut utiliser le logiciel sur n'importe quel produit HP. Le client ne peut utiliser le logiciel en réseau ou l'utiliser sur plus d'un produit HP. Le client ne peut ni désassembler ni décompiler le logiciel à moins d'y être autorisé par la loi.

COPIES ET ADAPTATIONS. Le client peut effectuer des copies ou des adaptations du logiciel (a) dans un but d'archivage (b) lorsque la copie ou l'adaptation constitue une étape essentielle dans l'utilisation du logiciel sur un produit HP, dans la mesure où les copies et adaptations ne servent pas à un autre usage.

DROITS DE PROPRIETE. Le client reconnaît qu'il ne possède aucun droit de propriété sur le logiciel, à l'exception de la propriété du support matériel. Le client reconnaît et accepte le fait que le logiciel est protégé par copyright et soumis aux lois régissant le copyright. Le client est informé que le produit logiciel peut avoir été développé par un fournisseur de produits logiciels autre que Hewlett-Packard et mentionné dans les stipulations relatives aux droits d'auteur et incluses avec le logiciel et que ledit fournisseur pourra tenir le client responsable de toute infraction aux copyrights ou aux conditions du présent accord.

CD-ROM DE RECUPERATION PRODUIT. Si votre ordinateur est accompagné d'un CD de récupération produit : (i) ce CD-ROM ou le logiciel utilitaire ne peuvent servir qu'à restaurer le disque dur de l'ordinateur HP avec lequel le CD-ROM a été fourni à l'origine. (ii) L'utilisation de tout système d'exploitation Microsoft contenu dans ledit CD-ROM de récupération sera régie par l'accord de licence de Microsoft.

TRANSFERT DE LICENCE. Le client peut transférer ses droits à un tiers à condition d'opérer un transfert total et sous la réserve expresse que le bénéficiaire accepte les conditions d'utilisation du logiciel. Suite à une telle cession, le client doit attester n'avoir conservé ni copies ni adaptations de ce logiciel ou les avoir transmises à ce tiers.

COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION. Le client ne peut céder sous licence ledit logiciel, ni en distribuer des copies ou des adaptations sur un support physique ou par moyen de télécommunications sans le consentement écrit préalable de Hewlett-Packard.

RESILIATION. Hewlett-Packard se réserve le droit de mettre fin au présent accord en cas de violation de l'une de ces dispositions, après avoir demandé au client de remédier à cette violation, et si ce dernier ne l'a pas fait dans les 30 jours à dater de cet avis.

MISES A JOUR ET EXTENSIONS. Le client convient que le logiciel ne comprend ni mises à jour ni extensions, disponibles auprès de Hewlett-Packard dans le cadre d'un contrat d'assistance séparé.

CLAUSE D'EXPORTATION. Le client accepte de ne pas exporter ni réexporter ce logiciel ou une copie ou adaptation de ce dernier en infraction à la réglementation des Etats-Unis sur les exportations ou à toute autre réglementation en vigueur.

DROITS RESTREINTS DU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS. L'utilisation, la reproduction ou la divulgation par le Gouvernement des Etats-Unis sont sujettes aux restrictions définies par l'accord de licence commerciale standard de HP et pour les agences et départements non-DOD (Ministère de la Défense américain), par les restrictions précisées dans le document FAR 52.227-19(c)(1-2) (Juin 1987) Hewlett-Packard Company, 3000 Hanover Street, Palo Alto, CA 94304 U.S.A. Copyright (c) 2000 Hewlett-Packard Company. Tous droits réservés. Le client convient également que le logiciel lui est fourni en tant que "logiciel commercial" selon la définition établie dans le document DFARS 252-227-7014 (Juin 1995) ou en tant qu'"article commercial" défini dans le document FAR 2.101(a), ou en tant que "logiciel à usage restreint" selon la définition du document FAR 52.227-19 (ou de toute autre clause de règlement ou de contrat équivalente), selon les cas. Le client convient qu'il bénéficie uniquement des droits concédés pour ce logiciel par la clause FAR ou DFARS ou par l'accord de licence standard de HP pour le produit concerné.

Politique d'assistance pour les Support Pack des systèmes d'exploitation. HP fournit une assistance aux utilisateurs finaux pour les PC HP, utilisant les systèmes d'exploitation Microsoft, y compris les derniers service packs. Cette assistance sera disponible dans les 30 jours suivant la livraison du logiciel.

Historique des éditions

Edition 1	octobre 2000
Edition 2	janvier 2001
Edition 3	août 2001



Ce manuel est imprimé sur du papier recyclé.

Table des matières

Présentation de l'ordinateur.....	9
Aperçu de l'ordinateur portable	10
Pour plus d'informations.....	11
Identification des différents composants du portable	12
Vue supérieure droite.....	12
Vue avant	13
Vue arrière gauche.....	14
Vue du dessous	15
Voyants d'état	16
Installation de l'ordinateur.....	17
Installation de la batterie.....	17
Connexion de l'adaptateur secteur	18
Connexion du câble de téléphone.....	19
Mise sous tension de l'ordinateur	20
Installation de Windows	20
Enregistrement de votre ordinateur	21
Réinitialisation du portable.....	23
Utilisation de l'ordinateur	25
Fonctionnement de l'ordinateur.....	26
Utilisation des touches d'accès rapide Fn.....	26
Utilisation du pavé tactile	27
Travailler confortablement avec un ordinateur portable.....	29
Votre ordinateur et vos déplacements.....	31
Gestion de l'énergie	32
Utilisation de la gestion manuelle de l'alimentation.....	33
Utilisation de la batterie	36
Vérification de l'état de la batterie.....	36
Réaction face à un signal de batterie faible.....	38
Configuration et évolutivité de votre ordinateur	39
Installation de modules de RAM.....	40
Installation d'un module d'extension RAM	40
Retrait d'un module d'extension RAM	42
Extension de la partition d'hibernation (Windows 98)	43

Assistance et maintenance	45
Garantie limitée de Hewlett-Packard	46
Obtenir de l'assistance pour votre ordinateur portable HP.....	48
Utilisation du <i>Manuel de référence</i>	48
Obtenir de l'aide sur le site Web des ordinateurs portables HP	49
Obtenir de l'aide en appelant l'assistance HP	50
Réparations	52
Réparations dans le cadre de la garantie	52
Préparation de votre ordinateur avant son envoi en réparation.....	53
Résolution des problèmes	55
Techniques de dépannage.....	56
Problèmes d'écran	56
Problèmes de disque dur.....	56
Problèmes de clavier, de pavé tactile et de souris	57
Problèmes de performances.....	57
Problèmes d'alimentation et de batterie.....	58
Problèmes de démarrage.....	59
Test du matériel	60
Récupération et réinstallation de logiciels	62
Restauration de la version de Windows préinstallée en usine	62
Spécifications et informations réglementaires.....	65
Spécifications matérielles et logicielles	66
Informations relatives à la sécurité.....	67
Cordons d'alimentation	67
Sécurité et batterie	68
Sécurité et laser.....	69
Sécurité et diodes électroluminescentes	69
Normes de sécurité	70
Canada	70
Union européenne.....	70
International	71
Index	73

Présentation de l'ordinateur

Aperçu de l'ordinateur portable

Votre ordinateur portable HP est fourni avec les éléments suivants :

- batterie
- adaptateur secteur et cordon d'alimentation
- Feuille de *prise en main*
- *Guide de démarrage* de l'ordinateur portable HP
- *CD de récupération* de l'ordinateur, servant à restaurer Windows et tous les logiciels fournis avec votre ordinateur
- Manuel Microsoft Windows
- cordon de téléphone (si votre ordinateur comporte un modem intégré)

En outre, votre ordinateur portable HP inclut des logiciels préinstallés (les logiciels préinstallés dépendent du modèle de votre portable).

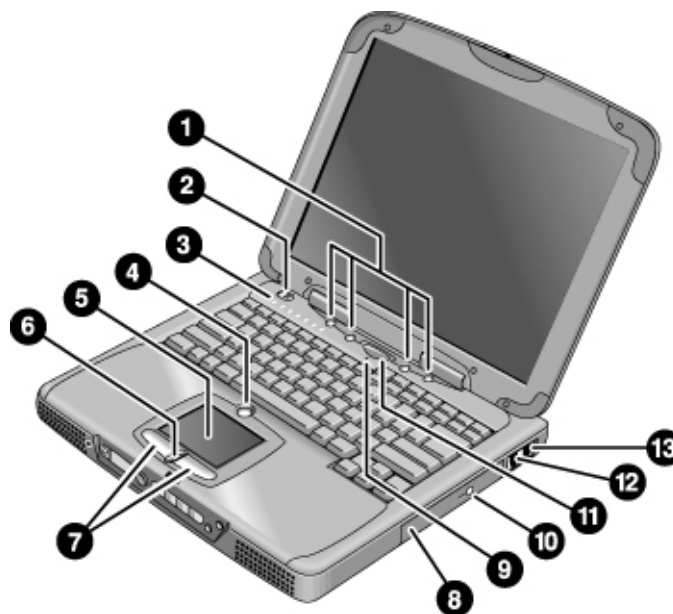
Pour plus d'informations

Voici quelques sources d'informations sur votre ordinateur portable HP.

Source	Description
Feuille de <i>prise en main</i>	Cette présentation illustrée vous permet de configurer et faire fonctionner rapidement l'ordinateur.
<i>Manuel de référence</i>	Le <i>Manuel de référence</i> est un fichier d'aide situé sur votre disque dur. Il fournit des informations détaillées sur votre ordinateur portable : Windows 98 ou 2000 : cliquez sur Démarrer, Programmes, Bibliothèque HP, Manuel de référence. Windows XP : cliquez sur Démarrer, Aide et support, Bibliothèque HP, HP Notebook Reference Guide (Manuel de référence du portable HP).
Notes HP	Ce document contient les dernières informations disponibles après la rédaction du <i>Manuel de référence</i> : Double-cliquez sur l'icône Notes HP du bureau. Windows 98 or 2000 : cliquez sur Démarrer, Programmes, Bibliothèque HP, Notes HP. Windows XP : cliquez sur Démarrer, Aide et support, Bibliothèque HP, Notes HP.
Manuel Introduction à Microsoft Windows	Indique comment utiliser les fonctions de base de Microsoft Windows.
Aide Windows	Cliquez sur Démarrer, Aide (ou Aide et support).
Site Web des ordinateurs portables HP	www.hp.com/notebooks
Site Web de l'assistance clientèle HP	www.hp.com/go/support
Guide d'évaluation pour l'entreprise	Fournit des informations sur l'installation d'autres systèmes d'exploitation et la configuration du portable dans un environnement de réseau d'entreprise. Disponible sur le site Web des portables HP.

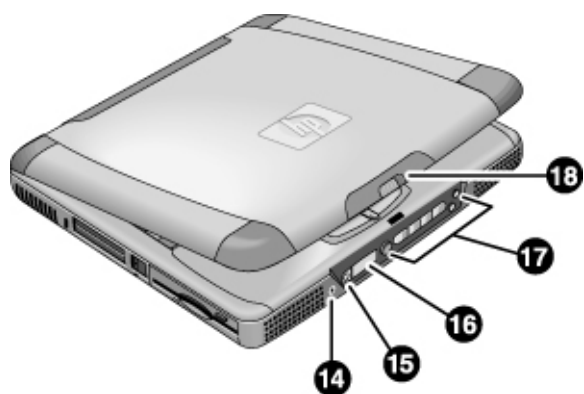
Identification des différents composants du portable

Vue supérieure droite



- | | | | |
|---|---|----|---|
| 1 | Touches One-Touch | 8 | Lecteur de CD-ROM, CD-RW, DVD ou CD-RW/DVD |
| 2 | Bouton marche/arrêt | 9 | Microphone |
| 3 | Voyants d'état (voir "Voyants d'état", page 16) | 10 | Bouton d'éjection du lecteur de CD-ROM/DVD |
| 4 | Bouton de verrouillage du pavé tactile | 11 | Bouton bleu de mise en veille |
| 5 | Pavé tactile (dispositif de pointage) | 12 | Port du modem (sur certains modèles) |
| 6 | Commutateur de défilement vers le haut ou vers le bas | 13 | Port LAN (sur certains modèles) |
| 7 | Boutons souris | | |

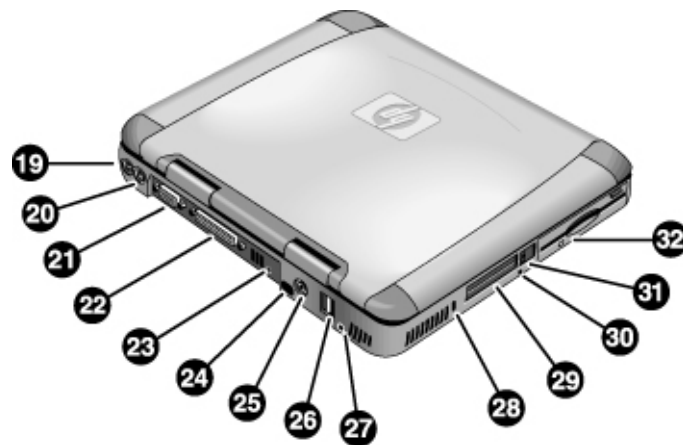
Vue avant



- 14 Prise casque
- 15 Bouton de sélection de mode du panneau d'état
(sur certains modèles)
- 16 Panneau d'état **(sur certains modèles)**
- 17 Boutons multimédia **(sur certains modèles)** (voir
"Boutons multimédia" dans le *Manuel de référence*)
- 18 Loquet (pour ouvrir l'ordinateur)

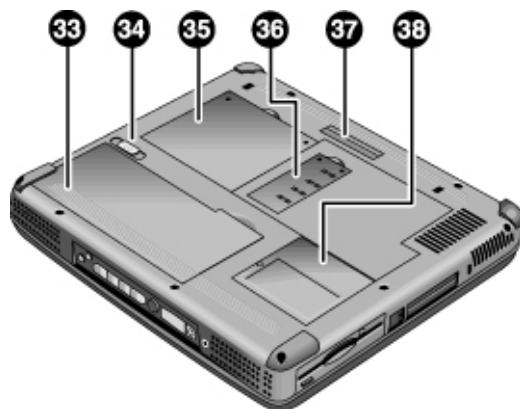
Présentation de l'ordinateur
Identification des différents composants du portable

Vue arrière gauche



19	Prise pour adaptateur secteur	26	Ports USB
20	Port PS/2 (souris ou clavier externe)	27	Prise microphone
21	Port VGA	28	Logement pour verrou de type Kensington (connecteur de sécurité)
22	Port parallèle	29	Logements de cartes PC
23	Port IEEE1394 (sur certains modèles)	30	Bouton d'arrêt du système (pour la réinitialisation de l'ordinateur)
24	Port infrarouge (sur certains modèles)	31	Boutons d'éjection de carte PC
25	Port de sortie TV	32	Lecteur de disquette

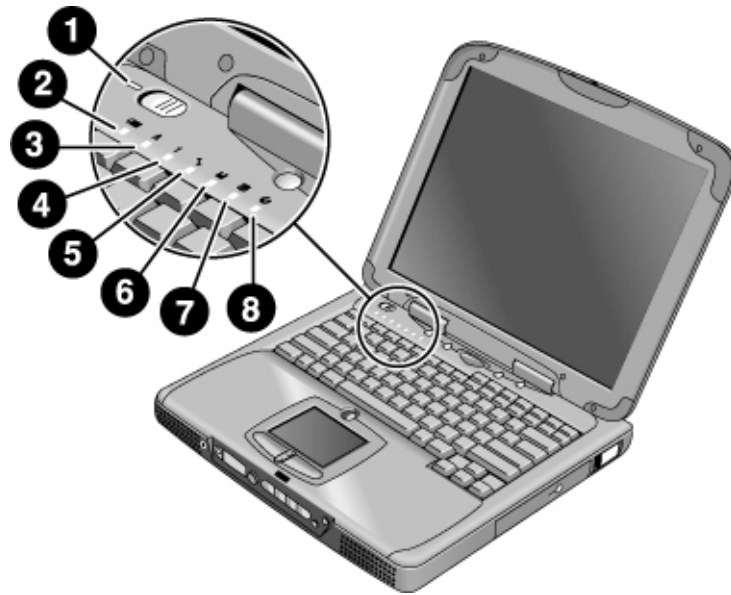
Vue du dessous



- 33 Batterie
- 34 Loquet de la batterie
- 35 Volet du logement d'extension RAM
- 36 Volet de la RAM système
- 37 Connecteur du duplicateur de ports
(sur certains modèles)
- 38 Volet mini-PCI (aucune pièce accessible à l'utilisateur à l'intérieur)

Présentation de l'ordinateur
Identification des différents composants du portable

Voyants d'état



- 1 Alimentation
- 2 Batterie
- 3 Verr maj (verrouillage majuscules)
- 4 Verr num (verrouillage pavé numérique)
- 5 Arrêt défilement
- 6 Accès au lecteur de disquette
- 7 Accès au disque dur
- 8 Accès au lecteur de CD-ROM, CD-RW, DVD ou CD-RW/DVD

Installation de l'ordinateur

Installation de la batterie

Votre ordinateur est fourni avec une batterie installée. Si elle a été retirée, vous pouvez l'installer en l'introduisant dans sa baie en dessous de l'ordinateur. Introduisez son extrémité arrière en premier, comme illustré ici, puis appuyez sur l'extrémité avant jusqu'à ce que son loquet s'enclenche.



Lorsque vous avez installé la batterie, rechargez-la en branchant l'adaptateur secteur sur l'ordinateur pendant que vous travaillez. Vous pouvez également remplacer une batterie faible par une autre chargée.

IMPORTANT

Ne démontez pas, ne percez pas et ne jetez pas les batteries au feu. Une batterie peut exploser en dégageant des substances chimiques dangereuses. Une batterie rechargeable doit être recyclée ou jetée de façon appropriée.

Présentation de l'ordinateur
Installation de l'ordinateur

Connexion de l'adaptateur secteur

Branchez l'adaptateur secteur sur une prise puis connectez-le à l'arrière de l'ordinateur. La batterie commence alors à se charger.



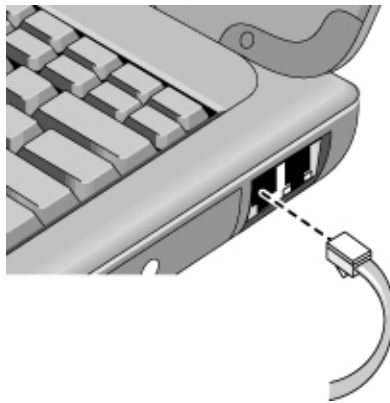
ATTENTION

Utilisez uniquement un adaptateur secteur HP prévu pour ce produit : soit l'adaptateur fourni avec l'ordinateur, soit un autre adaptateur agréé par HP. L'utilisation d'un adaptateur non agréé peut endommager l'ordinateur et annuler votre garantie. Reportez-vous à la déclaration de garantie de votre produit.

Connexion du câble de téléphone

Certains modèles de portables HP comportent un modem intégré. Si vous préférez, vous pouvez également utiliser une carte PC modem ou un modem externe.

1. Branchez une extrémité du câble de téléphone sur la prise de téléphone réservée au modem (sur l'ordinateur) en vérifiant qu'elle s'enclenche.



2. Branchez l'autre extrémité du câble sur une prise de téléphone (si elle ne rentre pas dans la prise, utilisez un adaptateur).

ATTENTION

Votre modem intégré peut ne pas fonctionner avec des lignes téléphoniques multiples ou avec un autocommutateur (PBX). Il ne peut être connecté à une cabine téléphonique publique et ne fonctionne pas avec les lignes partagées. Certaines connexions peuvent entraîner des surtensions et provoquer un dysfonctionnement du modem interne. Vérifiez le type de votre ligne téléphonique avant d'y brancher votre ordinateur.

Mise sous tension de l'ordinateur

Appuyez sur le bouton d'alimentation bleu situé au-dessus du clavier. Windows démarre automatiquement. Si vous allumez l'ordinateur pour la première fois, reportez-vous à la section "Installation de Windows" ci-dessous.

Le voyant d'état de l'alimentation situé à côté du bouton marche/arrêt (reportez-vous à la section "Voyants d'état", page 16) apporte les indications suivantes :

- voyant vert fixe : l'ordinateur est allumé
- voyant orange continu : l'ordinateur est en mode Veille
- aucun voyant : l'ordinateur est éteint ou en mode Hibernation

Pour plus d'informations, consultez la section "Gestion de l'énergie", page 32.

Conseil

Si votre ordinateur ne s'allume pas lorsqu'il est alimenté par batterie, cette dernière est peut-être déchargée. Branchez l'adaptateur secteur et appuyez de nouveau sur le bouton de mise en veille.

Installation de Windows

Microsoft Windows (Windows 98, Windows 2000 ou Windows XP) est déjà préinstallé sur le disque dur de votre ordinateur portable HP. Le programme d'installation de Windows s'exécute automatiquement au premier démarrage de votre ordinateur pour que vous puissiez personnaliser votre installation.

Avant de commencer, branchez l'adaptateur secteur sur le portable, car la batterie pourrait ne pas être suffisamment chargée pour mener à terme l'installation de Windows. Veillez également à brancher l'ordinateur sur une ligne téléphonique. Pour plus d'informations sur la connexion de votre modem, reportez-vous à la section "Connexion du câble de téléphone", page 19.

1. Appuyez sur le bouton bleu de mise en veille. Le programme d'installation de Windows démarre automatiquement.
2. Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

Au cours de l'installation, vous êtes invité à saisir un nom d'utilisateur et à accepter l'accord de licence.

Vous avez également la possibilité d'enregistrer votre ordinateur au cours de l'installation. Suivez les instructions à l'écran.

3. Si votre ordinateur comporte un modem, vérifiez les paramètres de pays ou de région :
 - **Windows 98** : cliquez sur Démarrer, Paramètres, Panneau de configuration et double-cliquez sur Modems, puis cliquez sur Propriétés de numérotation.
 - **Windows 2000** : cliquez sur Démarrer, Paramètres, Panneau de configuration et double-cliquez sur Options de modems et téléphonie, puis cliquez sur Modifier dans l'onglet Règles de numérotation.
 - **Windows XP** : cliquez sur Démarrer, Panneau de configuration, Imprimantes et autres matériels, Options de modems et téléphonie, puis cliquez sur Edit (Modifier) dans l'onglet Dialing Rules (Règles de numérotation).

Remarque

Vous devrez peut-être saisir votre numéro d'identification Windows. Pour le connaître, consultez le Certificat d'authenticité fourni avec le manuel Microsoft Windows ou cherchez un autocollant dans le compartiment de la batterie.

En cas de problème de connexion avec votre modem, essayez de renuméroter. Si cela ne fonctionne pas, vous pouvez sauter l'enregistrement pour l'instant.

Enregistrement de votre ordinateur

N'oubliez pas d'enregistrer votre ordinateur. La procédure, gratuite et rapide, vous assure de recevoir une assistance plus rapidement et de façon mieux adaptée à vos besoins. Les informations que vous fournissez pour l'enregistrement seront utilisées pour vous proposer des produits et des services meilleurs encore.

Vous pouvez effectuer cet enregistrement pendant la configuration de Windows, ou ultérieurement de l'une des trois façons suivantes : par modem, par téléphone ou par télécopie. Pour certains pays et modèles, une icône d'enregistrement pour le portable HP se trouve sur le bureau.

Par modem

Sous Windows 98 ou Windows XP, vous serez automatiquement invité à vous enregistrer. Pour vous enregistrer par modem, vérifiez que vous êtes branché sur la ligne téléphonique et suivez les instructions à l'écran.

Présentation de l'ordinateur

Installation de l'ordinateur

Sous Windows 2000, vous n'êtes pas invité à vous enregistrer, mais vous pouvez le faire par modem en double-cliquant sur l'icône d'enregistrement du portable HP du bureau ou en cliquant sur le lien Enregistrement de l'écran d'accueil de Windows 2000. Vérifiez que vous êtes branché sur la ligne téléphonique et suivez les instructions à l'écran.

Si vous ne souhaitez pas procéder immédiatement à l'enregistrement, vous pourrez le faire plus tard par modem en double-cliquant sur l'icône d'enregistrement présente sur le bureau.

Remarque

Sous Windows 2000, si l'application d'enregistrement est lancée depuis un rappel (par ex. depuis le Planificateur de tâches Microsoft), elle risque de ne pas trouver le numéro de téléphone correspondant à votre pays. Dans ce cas, double-cliquez sur l'icône Enregistrement de votre ordinateur portable HP sur le bureau et l'application trouvera sans problème un numéro de téléphone pour enregistrer l'ordinateur.

Remarque

Si la ligne est occupée lors d'un enregistrement par modem, le client d'enregistrement peut être suspendu avec une icône de sablier. Cliquez sur le bouton Précédent et appelez.

Si votre ordinateur ne comporte pas de modem incorporé, vous pourrez vous enregistrer après avoir installé une carte PC modem ou un modem externe, ou encore par téléphone ou par télécopie.

Par téléphone

Vous pouvez appeler votre Centre d'assistance clientèle HP pour vous enregistrer par téléphone. Vous trouverez son numéro de téléphone dans "Obtenir de l'aide en appelant l'assistance HP", page 50.

Par télécopie

Si votre ordinateur est relié à une imprimante, vous pouvez imprimer un formulaire d'enregistrement et l'envoyer par télécopie à HP. Double-cliquez sur l'icône d'enregistrement du portable HP qui figure sur le bureau et imprimez le formulaire d'enregistrement. Le numéro de télécopie se trouve sur le formulaire.

Réinitialisation du portable

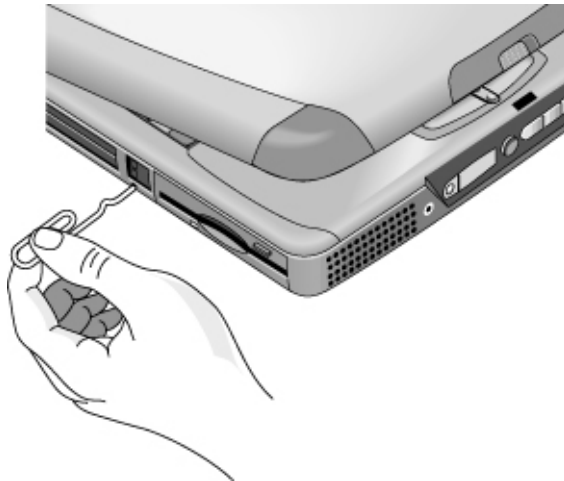
Si Windows ou votre système se bloque, vous pouvez réinitialiser l'ordinateur et redémarrer Windows.

1. Si possible, arrêtez Windows : cliquez sur Démarrer, Arrêter..., Arrêter (Windows 98 ou 2000) ou sur Démarrer, Arrêter l'ordinateur, Arrêter (Windows XP).

ou, en cas d'échec

Appuyez sur Ctrl + Alt + Suppr, puis cliquez sur Arrêter.

2. Si l'ordinateur ne s'éteint pas, faites glisser le bouton marche/arrêt sur le côté et maintenez-le dans cette position pendant cinq secondes avant de le relâcher.
3. Si l'ordinateur ne s'arrête toujours pas, introduisez une épingle ou un trombone redressé dans le bouton d'arrêt du système situé à gauche de l'ordinateur sous les boutons d'éjection des cartes PC.



4. Une fois l'ordinateur hors tension, appuyez sur le bouton bleu de mise en veille pour le remettre sous tension.

Utilisation de l'ordinateur

Fonctionnement de l'ordinateur

Utilisation des touches d'accès rapide Fn



Une combinaison de la touche Fn avec une autre touche crée une *touche d'accès rapide* (le raccourci pour une séquence de touches) pour différentes commandes du système. Appuyez sur la touche Fn et *maintenez cette touche enfoncée* tout en appuyant sur la touche désirée.

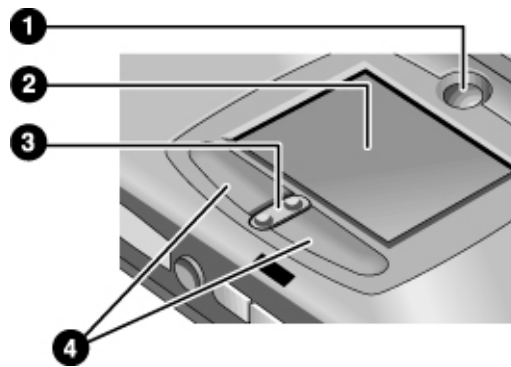
Touches d'accès rapide	Résultat
Fn + F1	Diminue la luminosité de l'écran
Fn + F2	Augmente la luminosité de l'écran
Fn + F5	Bascule entre l'écran intégré, un écran externe ou les 2 écrans à la fois
Fn + F7	Active et désactive le son (Muet)
Fn + F8	Active et désactive le pavé numérique intégré
Fn + touche de verrouillage*	Activation et désactivation du défilement
Fn + Flèche vers le haut	Hausse du volume
Fn + Flèche vers le bas	Baisse du volume

*Cette touche se trouve dans la rangée supérieure du clavier :



Utilisation du pavé tactile

Le pavé tactile est un dispositif de pointage intégré à l'ordinateur qui commande le déplacement et la vitesse du curseur à l'écran.



- 1 Bouton de verrouillage du pavé tactile
- 2 Pavé tactile (dispositif de pointage)
- 3 Commutateur de défilement vers le haut et vers le bas
- 4 Boutons souris

- Déplacez le pouce ou un autre doigt sur le pavé tactile dans la direction où vous voulez déplacer le pointeur.
- Pour effectuer votre sélection, utilisez les boutons souris qui fonctionnent comme les boutons gauche et droit d'une souris classique. Vous pouvez également taper légèrement sur le pavé tactile au lieu de cliquer avec un bouton.
- Pour ouvrir une application, déplacez le pointeur sur l'icône et appuyez rapidement deux fois (double-cliquez) sur le bouton souris gauche. Vous pouvez également frapper légèrement deux fois le pavé tactile.
- Pour effectuer une sélection dans un menu, déplacez le curseur sur l'élément concerné et appuyez une fois sur le bouton gauche.
- Pour ouvrir le menu contextuel d'un élément, placez le pointeur sur cet élément et cliquez avec le bouton droit.
- Pour déplacer un élément, placez le pointeur sur cet élément. Appuyez sur le bouton gauche et maintenez-le enfoncé tout en déplaçant le pointeur vers le nouvel emplacement. Relâchez ensuite le bouton.

Fonctionnement de l'ordinateur

- Pour faire défiler l'écran vers le haut ou vers le bas, appuyez en haut ou en bas du commutateur situé au centre sous le pavé tactile.
- Pour désactiver le pavé tactile, appuyez sur le bouton de verrouillage du pavé tactile (le voyant orange du pavé tactile s'éteint). Pour le réactiver, appuyez de nouveau sur le bouton de verrouillage du pavé tactile. Vous voudrez peut-être désactiver le pavé tactile lorsque vous saisissez du texte, par exemple, et ne voulez pas déplacer le curseur accidentellement. Evitez de toucher le pavé tactile lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage du pavé tactile (pour l'activer ou le désactiver) ; un contact simultané empêchera un fonctionnement correct de ce dernier.

Travailler confortablement avec un ordinateur portable

Vous pouvez utiliser votre portable HP pratiquement partout et à tout moment. Les recommandations suivantes sont destinées à améliorer votre confort de travail.

Si vous vous servez de votre portable comme ordinateur principal ou si vous l'utilisez pendant de longues périodes, travaillez avec un clavier, un écran et une souris standard. Vous conférez ainsi à votre portable les fonctionnalités d'adaptabilité et de confort d'un ordinateur de bureau. Les accessoires pour stations d'accueil HP permettent d'établir rapidement des connexions à ces unités. Vous trouverez des informations complémentaires pour préparer votre environnement de travail et configurer l'équipement HP dans la rubrique *Conseils d'ergonomie*, préchargée sur le disque dur dans la bibliothèque HP, accessible en cliquant sur Démarrer, Programmes, Bibliothèque HP (Windows 98 ou 2000) ou Démarrer, Aide et support, Bibliothèque HP (Windows XP). Cette rubrique se trouve également sur le *CD de récupération* dans \hp\Library, ainsi qu'à l'adresse www.hp.com/ergo.

IMPORTANT

L'utilisation incorrecte des claviers et d'autres périphériques d'entrée est associée aux troubles dus à un non respect des conseils d'ergonomie. Pour de plus amples informations sur la manière de réduire ces risques, consultez notre site Web consacré à l'ergonomie ou reportez-vous à la rubrique *Conseils d'ergonomie* dans la bibliothèque HP.

Votre environnement de travail mobile

- Utilisez un fauteuil qui soutient bien le bas de votre dos. Si vous n'avez pas de fauteuil pouvant être ajusté, vous pouvez utiliser un oreiller ou une serviette enroulée pour caler le bas de votre dos.
- Essayez de positionner vos cuisses parallèles au sol et vos pieds bien à plat sur le sol. Dans un environnement mobile, vous pouvez y arriver en plaçant un annuaire téléphonique ou un attaché-case sous vos pieds.
- Ajustez la hauteur de votre surface de travail ou de votre fauteuil afin de placer vos bras dans une position neutre. Ceux-ci doivent être détendus et souples, vos coudes doivent être sur les côtés de votre corps, vos avant-bras et vos mains doivent être parallèles au sol.
- Positionnez l'écran du portable de façon à réduire l'éblouissement et les reflets. Par exemple, dans un avion, abaissez le rideau du hublot ou, dans un hôtel, tirez les rideaux. Vous devez également respecter une distance d'affichage confortable, environ 40 à 60 cm. Ajustez l'angle de l'écran de sorte que votre tête soit légèrement inclinée vers le bas dans une position confortable.

Utilisation de l'ordinateur

Travailler confortablement avec un ordinateur portable

Utilisation de votre ordinateur portable

- Positionnez le portable de sorte que les poignets et les mains soient dans une position neutre. Vos poignets doivent être aussi droits que possible et ne doivent pas être repliés sur le côté ou à plus de 10 degrés vers le haut ou vers le bas. Pour cela, le repose-poignets intégré de votre portable HP est idéal.
- Essayez d'avoir une frappe aussi légère que possible. Les touches du portable requièrent une légère pression pour être activées.
- Faites souvent de courtes pauses, cela est particulièrement utile dans un environnement informatique mobile.
- Les ordinateurs portables pèsent entre 1,5 et 4 kilos environ. Au cours des déplacements, veillez à transporter votre portable correctement afin de réduire la pression sur votre corps. Portez-le tantôt de la main gauche, tantôt de la main droite.

Votre ordinateur et vos déplacements

Gestion de l'énergie

Lorsque vous n'utilisez pas votre ordinateur portable, vous pouvez optimiser l'autonomie de la batterie sans compromettre les performances de l'ordinateur. Il n'est pas nécessaire d'éteindre l'ordinateur pour réduire la consommation d'énergie et prolonger la durée de vie de la batterie.

L'Advanced Configuration and Power Interface (ACPI) de Windows offre des outils permettant de réduire automatiquement et manuellement la consommation d'énergie.

- Les options de gestion de l'alimentation peuvent être paramétrées pour se déclencher automatiquement en fonction des délais d'interruption que vous aurez définis. Reportez-vous à la section "Utilisation de la gestion automatique de l'alimentation" du *Manuel de référence*.
- Vous pouvez aussi utiliser à tout moment les options de gestion de l'énergie en appuyant sur la touche appropriée. Reportez-vous à la section "Utilisation de la gestion manuelle de l'alimentation", page 33.

Utilisation de la gestion manuelle de l'alimentation

Vous pouvez gérer manuellement l'alimentation de votre ordinateur à tout moment. Avec l'un des trois niveaux de gestion de l'alimentation suivants :

Mode Veille

Action	Eteint l'écran et le disque dur.
Déclen- chement	Appuyez sur le bouton bleu de mise en veille. <i>OU</i> Cliquez sur Démarrer, Arrêter..., Mettre en veille (Windows 98 ou 2000). <i>OU</i> Cliquez sur Démarrer, Arrêter l'ordinateur, Stand By (Mettre en veille) (Windows XP). <i>OU</i> Configurez l'écran, le bouton marche/arrêt ou le bouton de mise en veille de sorte qu'ils activent la mise en veille (voir la section "Paramétrage des propriétés de gestion d'alimentation", dans le manuel de référence). Refermez ensuite l'écran ou appuyez sur le bouton que vous avez configuré.
Reprise	Appuyez sur le bouton bleu de veille pour reprendre la session en cours.

L'ordinateur peut également passer automatiquement en mode Veille lorsque le délai de mise en veille défini dans Gestion de l'alimentation ou dans les Options d'alimentation est atteint.

ATTENTION

Prenez l'habitude d'enregistrer votre travail avant la mise en veille de votre ordinateur. En cas de coupure de courant pendant que l'ordinateur est en veille, les informations non enregistrées seront perdues.

Votre ordinateur et vos déplacements
Gestion de l'énergie

Mode Hibernation

Action	Enregistre la session en cours sur le disque dur avant que l'ordinateur ne s'éteigne. Offre une économie d'énergie maximale tout en vous permettant de récupérer la session en cours.
Déclenchement	Cliquez sur Démarrer, Arrêter..., Hibernation (Hibernation) (Windows 2000). <i>OU</i> Cliquez sur Démarrer, Arrêter l'ordinateur, puis tout en maintenant la touche Maj enfoncée et cliquez sur Hibernation (Hibernation) (Windows XP). <i>OU</i> Configurez l'écran, le bouton marche/arrêt ou le bouton de mise en veille de sorte qu'ils activent la mise en veille (voir la section "Paramétrage des propriétés de gestion d'alimentation", dans le manuel de référence). Refermez ensuite l'écran ou appuyez sur le bouton que vous avez configuré.
Reprise	Appuyez sur le bouton bleu de mise en veille bleu pour reprendre la session en cours. Cela peut prendre plusieurs minutes.

L'ordinateur passe automatiquement en mode Hibernation lorsque la batterie est très faible. Reportez-vous à la section "Réaction face à un signal de batterie faible", page 38. Sous Windows 98, le mode Hibernation ne se déclenche que face à un signal de batterie faible, la mise en hibernation manuelle n'est pas disponible par défaut (toutefois, si vous le souhaitez, vous pouvez reprogrammer les boutons d'alimentation ou de mise en veille afin de déclencher manuellement le mode Hibernation).

Extinction

Action	Eteint l'ordinateur. Offre une économie d'énergie maximale. La session en cours n'est pas sauvegardée et les données non enregistrées sont perdues.
Déclenchement	Cliquez sur Démarrer, Arrêter..., Arrêter (Windows 98 ou 2000). <i>OU</i> Cliquez sur Démarrer, Arrêter l'ordinateur, Arrêter (Windows XP). <i>OU</i> Faites glisser le bouton marche/arrêt et maintenez-le pendant cinq secondes (uniquement si la procédure avec le menu Démarrer ne fonctionne pas). <i>OU</i> Configurez l'un des boutons d'alimentation (voir la section "Paramétrage des propriétés de gestion d'alimentation", dans le manuel de référence).
Reprise	Appuyez sur le bouton bleu de mise en veille pour démarrer une nouvelle session. Cela peut prendre quelques minutes.

Si le système se bloque et si vous ne pouvez pas éteindre l'ordinateur comme indiqué ci-dessus, vous pouvez toujours réinitialiser l'ordinateur (reportez-vous à la section "Réinitialisation du portable", page 23).

Utilisation de la batterie

Le portable HP peut fonctionner sur batterie pendant des périodes prolongées, mais vous devez être prêt à enregistrer votre travail et à éteindre l'ordinateur si le niveau de la batterie est bas.

Vérification de l'état de la batterie

Avec le voyant d'état de la batterie



Le voyant d'état de la batterie fournit les informations suivantes :

Vert	Adaptateur secteur branché – batterie chargée à 100 %
Orangé	Adaptateur secteur branché – batterie en charge
Rouge	Adaptateur secteur branché – la batterie ne se charge pas (anormal)

Depuis la barre des tâches de Windows

La barre des tâches de Windows comporte une icône qui permet d'accéder à des informations détaillées sur l'état de la batterie (pour plus d'informations, consultez l'Aide de Windows). Lorsque l'adaptateur secteur n'est pas branché, cette icône prend la forme d'une batterie.

- Placez le pointeur sur l'icône Alimentation pour afficher le pourcentage de la charge restante.
- Cliquez avec le bouton droit sur l'icône pour visualiser les informations relatives à l'alimentation.
- Cliquez avec le bouton gauche sur l'icône pour afficher un menu indiquant les combinaisons de réglages disponibles.

Depuis le Panneau de configuration de Windows

- **Windows 98 or 2000** : cliquez sur Démarrer, Paramètres, Panneau de configuration et double-cliquez sur Gestion de l'alimentation pour afficher l'état de la batterie et accéder à toutes les options d'informations relatives à l'alimentation.
- **Windows XP** : cliquez sur Démarrer, Panneau de configuration, Performances et maintenance, Options d'alimentation, puis cliquez sur l'onglet APM (Gestion avancée de l'alimentation) pour voir l'état de la batterie. Les onglets Alarms (Alarmes) et Advanced (Avancé) comprennent d'autres informations Windows relatives à l'alimentation.

Depuis le panneau d'état

Si votre ordinateur comporte un panneau d'état, appuyez à plusieurs reprises sur le bouton de mode du panneau d'état jusqu'à ce que l'icône de la batterie apparaisse avec le pourcentage de la charge restante.

Réaction face à un signal de batterie faible

L'ordinateur vous avertit automatiquement lorsque la batterie descend en dessous d'un niveau critique. Si vous n'y remédiez pas rapidement, le système entre en mode Hibernation.

Lorsque l'ordinateur passe en mode Hibernation de cette façon, il ne vous sera pas possible de rallumer l'ordinateur tant que vous n'aurez pas rétabli l'alimentation en procédant de l'une des façons suivantes :

- Branchez l'adaptateur secteur (reportez-vous à la section "Connexion de l'adaptateur secteur", page 18).

OU

- Remplacez la batterie par une autre batterie chargée (reportez-vous à la section "Installation de la batterie", page 17). Le système doit être éteint ou placé en mode Hibernation pour que vous puissiez changer la batterie.

Remarque

Si vous branchez l'adaptateur secteur, vous pouvez continuer à travailler pendant que la batterie se recharge.

Configuration et évolutivité de votre ordinateur

Installation de modules de RAM

L'ordinateur portable est doté d'un logement d'extension pouvant accueillir jusqu'à deux modules de RAM supplémentaires. Utilisez des modules SDRAM HP PC-133 uniquement.

ATTENTION

L'électricité statique peut endommager de manière permanente les composants de l'ordinateur. Manipulez le module de RAM uniquement par les trois côtés qui ne sont pas dotés de connecteurs, sinon des décharges d'électricité statique pourraient l'endommager. Avant de toucher ou d'installer un module de mémoire, déchargez-vous de l'électricité statique. Pour cela, touchez les parties métalliques entourant les connecteurs à l'arrière de l'ordinateur.

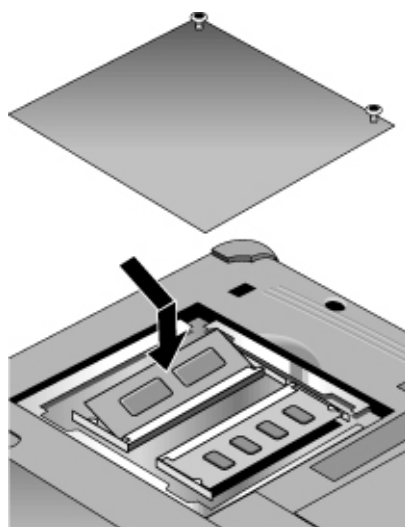
Installation d'un module d'extension RAM

Pour accroître la RAM de votre ordinateur, vous pouvez installer un module de RAM dans le logement d'extension situé sur la face inférieure de l'ordinateur.

Utilisez un petit tournevis cruciforme pour effectuer cette opération.

1. Cliquez sur Démarrer, Arrêter..., Arrêter (Windows 98 ou 2000) ou sur Démarrer, Arrêter l'ordinateur, Arrêter (Windows XP).
2. **Important** : débranchez l'adaptateur secteur (le cas échéant), puis retirez la batterie.

3. Retournez l'ordinateur, desserrez les vis du volet du logement d'extension RAM (les vis sont fixées au volet), et retirez-le.



4. Insérez le module d'extension RAM dans le connecteur en l'inclinant d'environ 30° jusqu'à ce qu'il s'emboîte. Appuyez ensuite de chaque côté du module jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
5. Remettez en place le volet du module d'extension RAM.
6. Insérez la batterie.

Remarque

Sous Windows 98 : si vous portez la mémoire à plus de 512 Mo, l'ordinateur ne pourra plus entrer en hibernation à moins que vous augmentiez également la taille de la partition pour utilitaires sur le disque dur (reportez-vous à la section "Restauration de la version de Windows préinstallée en usine", page 62).

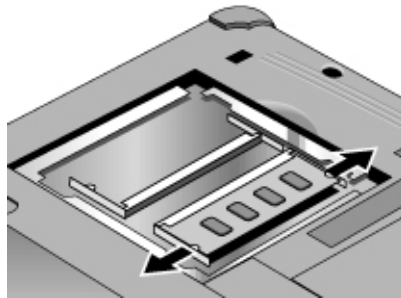
Pour retirer le module de RAM, dégagez les deux loquets de chaque côté de la carte.

Vous pouvez également remplacer le module de RAM système situé en dessous du clavier (reportez-vous à la section "Remplacement du module de RAM système" dans le *Manuel de référence* en ligne).

Retrait d'un module d'extension RAM

Utilisez un petit tournevis cruciforme pour effectuer cette opération.

1. Cliquez sur Démarrer, Arrêter..., Arrêter (Windows 98 ou 2000) ou sur Démarrer, Arrêter l'ordinateur, Arrêter (Windows XP).
2. **Important** : débranchez l'adaptateur secteur (le cas échéant), puis retirez la batterie.
3. Retournez l'ordinateur, desserrez les vis du volet du logement d'extension RAM (les vis sont fixées au volet), et retirez-le.
4. Libérez les deux loquets latéraux du module RAM en les poussant délicatement vers l'extérieur (par rapport aux côtés du module). Lorsque les loquets sont libérés, le bord libre du module se soulève.



5. Retirez le module du connecteur.
6. Remettez en place le volet du module d'extension RAM.

Extension de la partition d'hibernation (Windows 98)

Vous pouvez créer une partition d'hibernation en amorçant l'ordinateur à partir du CD de récupération. Le processus de partitionnement et de récupération dure environ 10 à 15 minutes. Ne l'interrompez pas et ne débranchez pas l'adaptateur secteur avant la fin de l'opération.

ATTENTION

Cette procédure formate le disque dur et efface toutes les données qui s'y trouvaient. Veillez à sauvegarder toutes vos données avant de commencer. Lorsque le disque dur aura été formaté, toutes les données du disque seront effacées.

1. Sauvegardez les données présentes sur le disque dur.
2. Si vous souhaitez installer de la RAM supplémentaire, faites-le maintenant.
3. Branchez l'adaptateur secteur sur l'ordinateur.
4. Insérez le *CD de récupération* (disque 1) dans le lecteur de CD-ROM.
Pour ouvrir le lecteur lorsque l'ordinateur est éteint, vous devez insérer la pointe d'un trombone redressé dans le trou situé à l'avant du lecteur.
5. Allumez ou redémarrez l'ordinateur.
6. Lorsque le logo HP apparaît, appuyez sur Echap pour afficher le menu d'amorçage (Boot).
7. Utilisez les touches fléchées pour sélectionner le lecteur de CD-ROM comme unité d'amorçage, puis appuyez sur Entrée.
8. Cliquez sur Continue (Continuer), puis sur Advanced (Avancé).
9. Si vous souhaitez sélectionner une taille de partition autre que celle par défaut, sélectionnez une taille dans le menu déroulant de la taille de partition d'hibernation.
Remarque : sous Windows 98, la taille de la partition d'hibernation doit être *supérieure ou égale* à la mémoire totale (RAM) installée sur votre système.
10. Si vous voulez créer la partition d'hibernation sans restaurer le système d'exploitation, cochez la case "Do not load operating system" (Ne pas charger le système d'exploitation) et sélectionnez une option de partition.
11. Choisissez Continue (Continuer).
12. Cliquez sur OK pour commencer. Insérez le disque suivant à l'invite.

Extension de la partition d'hibernation (Windows 98)

13. **Important :** lorsqu'il vous est demandé de redémarrer l'ordinateur, *désenfichez-le s'il se trouve dans la station d'accueil*, puis retirez le *CD de récupération* et appuyez sur Ctrl + Alt + Suppr.
14. Suivez les instructions d'installation de Windows apparaissant à l'écran.
15. Lorsque l'installation de Windows est terminée, réinstallez les applications et restaurez les données sauvegardées.

Assistance et maintenance

Garantie limitée de Hewlett-Packard

1. HP vous garantit, en tant que client utilisateur final, que le matériel, les accessoires et les consommables HP seront exempts de défauts matériels et de malfaçons à partir de la date d'achat, pendant la période indiquée dans le tableau de durée de la garantie ci-après. Les portables HP Pavilion et Omnibook série XE comportent une garantie standard d'un an. Consultez le tableau de durée de la garantie pour plus de détails. Si HP a connaissance de tels défauts pendant la période de garantie, les produits considérés comme défectueux seront réparés ou remplacés, à sa convenance. Les produits de remplacement pourront être neufs ou équivalents dans leur fonctionnement à des produits neufs.
2. HP vous garantit que les logiciels HP ne manqueront pas d'exécuter leurs instructions de programmation à partir de la date d'achat, pendant la période indiquée dans le tableau de durée de la garantie ci-après, en raison de défauts matériels et de malfaçons alors qu'ils ont été correctement installés et utilisés. Si HP a connaissance de tels défauts pendant la période de garantie, la société remplacera les logiciels qui n'exécutent pas leurs instructions de programmation en raison de ces défauts.
3. HP ne garantit pas que le fonctionnement des produits HP ne sera pas exempt d'interruptions ni d'erreurs. Si HP ne peut, dans un délai raisonnable, réparer ou remplacer le produit quel qu'il soit dans le cadre de la garantie, vous aurez droit au remboursement du prix d'achat après retour rapide du produit.
4. La garantie limitée HP est valable dans tout pays (ou localité) dans lequel HP dispose d'une assistance et dans lequel HP a commercialisé ce produit. Le niveau de service que vous recevrez peut varier en fonction des normes locales. HP ne modifiera ni la forme, ni le fonctionnement du produit pour qu'il puisse être utilisé dans un pays pour lequel il n'a pas été conçu pour fonctionner pour des raisons légales ou réglementaires.
5. La garantie ne s'applique pas aux défauts résultant (a) d'une maintenance ou d'un étalonnage incorrect ou inadéquat, (b) de logiciels, interfaces, pièces ou fournitures non fournis par HP, (c) de modifications non autorisées ou d'un mauvais usage, (d) d'une utilisation en dehors des spécifications d'environnement indiquées pour le produit ou (e) d'une préparation ou maintenance du site incorrecte.

6. DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LEGISLATION LOCALE EN VIGUEUR, LES GARANTIES CI-DESSUS SONT EXCLUSIVES ET AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION, ECRITE OU ORALE, N'EST ACCORDEE DE FAÇON EXPRESSE OU IMPLICITE. HP REJETTE SPECIFIQUEMENT TOUTES GARANTIES OU CONDITIONS IMPLICITES DE COMMERCIALISATION, DE QUALITE SATISFAISANTE ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER. Certains pays, Etats ou provinces n'autorisent pas de limitations de durée de la garantie implicite. Dans ce cas, la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut donc ne pas s'appliquer à vous. La présente garantie vous donne des droits spécifiques et vous pouvez également disposer d'autres droits selon votre pays, Etat ou province.
7. DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LEGISLATION LOCALE EN VIGUEUR, LES RECOURS DE CETTE DECLARATION DE GARANTIE CONSTITUENT VOS RECOURS UNIQUES ET EXCLUSIFS. A L'EXCEPTION DES CAS MENTIONNES PLUS HAUT, HP OU SES FOURNISSEURS NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DES PERTES DE DONNEES OU DES DOMMAGES DIRECTS, SPECIAUX, FORTUITS, CONSECUTIFS (Y COMPRIS PERTES DE PROFITS OU DE DONNEES) OU AUTRES, FONDES SUR UN CONTRAT, UN PREJUDICE OU AUTRE. Certains pays, Etats ou provinces n'autorisant pas les exclusions ou les limitations de dommages fortuits ou consécutifs, les limitations ou les exclusions ci-dessus peuvent donc ne pas s'appliquer à vous.

HORMIS DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI, LES CONDITIONS DE LA GARANTIE CONTENUES DANS CETTE DECLARATION, N'EXCLUENT, NE RESTREIGNENT ET NE MODIFIENT PAS LES DROITS STATUTAIRES OBLIGATOIRES APPLICABLES A LA VENTE DE CE PRODUIT A VOUS-MEME ET S'Y AJOUTENT.

Produit	Durée de la garantie limitée
Ordinateur portable HP portant la mention "1YR" ou une mention similaire sur l'étiquette du numéro de série	1 an ou le nombre d'années indiqué.
Ordinateur portable HP portant la mention "90D" ou une mention similaire sur l'étiquette du numéro de série	90 jours ou le nombre de jours indiqué.
Accessoires et batteries pour ordinateurs portables HP	1 an.
Accessoires non HP, accessoires non HP "distribués par HP"	Non garantis par HP. Consultez la garantie du fabricant de l'accessoire.
Logiciels HP Software, Logiciels Microsoft	90 jours.

Obtenir de l'assistance pour votre ordinateur portable HP

HP vous propose une assistance technique pour votre ordinateur sous plusieurs formes. En cas de questions ou de problèmes, les ressources ci-dessous sont à votre disposition :

- Informations du *Manuel de référence* en ligne.
- Site Web des ordinateurs portables HP.
- HP Instant Support : double-cliquez sur l'icône HP Instant Support se trouvant sur le bureau Windows (Windows 98 ou 2000), ou cliquez sur Démarrer, Aide et support, HP Instant Support (Windows XP).
- Appel pour bénéficier de l'assistance HP.
- Informations dans l'Aide Microsoft Windows et le manuel Windows imprimé.

Utilisation du *Manuel de référence*

Le *Manuel de référence* est un document d'aide en ligne se trouvant sur votre disque dur. Pour ouvrir le *Manuel de référence*, procédez comme suit :

- **Windows 98 ou 2000** : cliquez sur Démarrer, Programmes, Bibliothèque HP, Reference Guide (Manuel de référence), puis Acrobat, et imprimez le document.
- **Windows XP** : cliquez sur Démarrer, Aide et support, Bibliothèque HP, Manuel de référence du portable HP.

Pour trouver les informations souhaitées dans le manuel, utilisez les onglets Sommaire, Index et Rechercher :

- L'onglet Sommaire fournit la liste des titres des rubriques du manuel.
- L'onglet Index fournit une liste alphabétique de mots-clés ; pour trouver un mot-clé, vous pouvez soit le saisir dans le champ adéquat, soit parcourir la liste.
- L'onglet Rechercher permet de trouver des mots et des phrases précises.

Obtenir de l'aide sur le site Web des ordinateurs portables HP

HP dispose d'un site Web consacré aux ordinateurs portables HP : www.hp.com/notebooks. Ce site Web contient des informations sur les différents modèles d'ordinateurs portables, les garanties, ainsi que des offres spéciales.

Pour obtenir de l'aide pour votre ordinateur, cliquez sur le bouton Technical Support (Assistance technique). Ce bouton vous donne accès aux rubriques suivantes :

- réponses aux questions les plus fréquentes
- mises à jour de logiciels, de pilotes et du BIOS
- manuels (version en ligne)
- solutions pour le dépannage
- outils d'aide automatiques
- services de base compris dans votre garantie et descriptions des services améliorés et personnalisés
- numéros de téléphone les plus récents de l'assistance sur les produits HP

Pour utiliser l'aide instantanée HP

Disponible gratuitement, l'aide instantanée HP est un service à valeur ajoutée comportant des fonctions automatiques de diagnostic et de résolution basées sur le Web. Elle peut être personnalisée afin de répondre à vos besoins et d'offrir une expérience adaptée permettant de résoudre rapidement vos problèmes informatiques.

Choisissez Self-Service pour obtenir des réponses en ligne ou Smart Solutions, qui utilise la fonction de recherche intelligente de l'assistance instantanée. Cet outil intelligent vous permet de décrire les problèmes, puis vous offre une variété d'options d'assistance très conviviales. Pour obtenir des informations complémentaires sur l'aide instantanée, consultez notre site www.hp.com/hps/instant/index.htm.

Obtenir de l'aide en appelant l'assistance HP

Si vous ne parvenez pas à résoudre un problème relatif à votre ordinateur, appelez le Centre d'assistance clientèle HP. Pendant la durée de la garantie, il vous assistera gratuitement et vous ne paierez que les frais d'appel. Pendant la période d'assistance gratuite, HP répondra à vos questions sur :

- les applications et systèmes d'exploitation fournis avec votre ordinateur
- les conditions de fonctionnement et d'environnement spécifiées par HP
- les accessoires HP, les kits de mises à niveau HP, les points essentiels du fonctionnement et du dépannage

HP ne pourra répondre à vos questions sur :

- les matériels, logiciels et systèmes d'exploitation non HP, les utilisations non conçues, ou non fournies par HP, pour le produit
- les instructions pour procéder vous-même à la réparation du produit
- le développement du produit ou les installations personnalisées
- le conseil

Pour connaître le Centre d'assistance clientèle le plus proche de chez vous, consultez le tableau ci-dessous. Les Centres d'assistance clientèle HP vous aideront gratuitement pendant la durée de la garantie et vous ne paierez que les frais d'appel. Consultez le site des ordinateurs portables HP à l'adresse (www.hp.com/notebooks) pour obtenir la liste la plus récente et la plus complète des numéros de téléphone. Si l'ordinateur portable HP n'est pas commercialisé et maintenu par HP dans son pays d'utilisation, le client doit contacter l'un des Centres d'assistance clientèle HP le plus proche. A l'heure actuelle, l'assistance n'est fournie pour les ordinateurs portables OmniBook XE3 et Pavilion que dans les pays suivants :

Ordinateurs portables série Pavilion (pays et numéros de téléphones suivants uniquement)

Etats-Unis :	+1 (970) 635-1000
France :	+33 (0) 1 43 62 34
Royaume-Uni :	+44 (0) 207 512 52
Mexico :	+52 58 9922
Mexique (hors Mexico) :	+52 01 800 472

Ordinateurs portables Omnibook série XE3

Amérique du Nord

Etats-Unis +1 (970) 635-1000
Canada +1 (905) 206-4663

Amérique latine

Mexico +52 58 9922
Mexique (hors Mexico) +52 01 800 472

Amérique du Sud

Argentine +0810 555 5520
Brésil (São Paulo) (11) 3747 7799
Brésil (hors São Paulo) 0800 157751
Venezuela 0800 157751

Asie-Pacifique

Australie +61 (0) 3 8877 8000
Corée +82 2 3270 0700
Hong Kong +852 800 96 7729
Inde +91 11 682 6035
Indonésie +62 21 350 3408
Japon +81 (0) 3 3335 8333
Malaisie +60 (0) 3 295 2566
Nouvelle-Zélande +64 (0) 9 356 6640
Philippines +63 2 867 3551
Rép. Populaire de Chine +86 800 810 5959
Singapour +65 272 5300
Taïwan +886 (2) 2717 0055
Thaïlande +66 2 661 4000
Vietnam +84 8 823 4530

Afrique/Moyen-Orient

Dubaï +971 (0) 4 8839 292
Israël +972 (0) 9 952 4848
Rép. d'Afrique du Sud +27 (0) 86-000-1030

Europe

Allemagne +49 (0) 180 52 58 143
Anglais (hors R-U) +44 (0) 171 512 52 02
Autriche +43 (0) 7114 20 1080
Belgique (flamand) +32 (0) 2 626 8806
Belgique (français) +32 (0) 2 626 8807
Danemark +45 39 29 4099
Espagne +34 902 321 123
Finlande +358 (0) 203 47 288
France +33 (0) 1 43 62 34 34
Grèce +30 (0) 1 619 64 11
Hongrie +36 (0) 1 382 1111
Irlande +353 (0) 1 662 5525
Italie +39 02 264 10350
Norvège +47 22 11 6299
Pays-Bas +31 (0) 20 606 8751
Pologne +48 22 519 06 00
Portugal +351 21 317 6333
République tchèque +42 (0) 2 6130 7310
Royaume-Uni +44 (0) 207 512 52 02
Russie (Moscou) +7 095 797 3520
Russie (St. Petersburg) +7 812 346 7997
Suède +46 (0) 8 619 2170
Suisse +41 (0) 848 80 11 11
Turquie +90 216 579 71 71
Ukraine +7 380 44 490 3520

Réparations

Réparations dans le cadre de la garantie

Pour faire réparer votre ordinateur portable OmniBook XE3 ou Pavilion dans le cadre de la garantie, contactez votre Centre d'assistance clientèle HP. Vous trouverez le numéro de téléphone à la rubrique "Obtenir de l'aide en appelant l'assistance HP", page 50.

Remarque

Les ordinateurs portables HP Pavilion bénéficient d'une assistance régionale dans certains pays. A l'heure actuelle, l'assistance pour les portables HP Pavilion n'est disponible que dans le pays où vous avez fait l'acquisition de l'ordinateur (et si il y est commercialisé). Si vous vous trouvez hors du pays où vous avez acquis l'ordinateur, les frais d'expédition de votre ordinateur portable vers le Centre d'assistance agréé HP concerné seront à votre charge.

Vous avez, par exemple, acheté un ordinateur portable Pavilion au Royaume-Uni, puis êtes parti en Russie. Si votre ordinateur portable doit subir une réparation et qu'il est encore sous garantie, vous devrez l'expédier au Royaume-Uni et prendre en charge les frais d'expédition vers le Centre d'assistance. Si vous avez des questions relatives à l'assistance, contactez notre Centre d'assistance clientèle (reportez-vous à la section la section "Obtenir de l'aide en appelant l'assistance HP", page 50).

Le technicien vous aidera à préparer votre ordinateur pour une réparation dans le cadre de la garantie, en fonction du type de garantie applicable à votre machine et de la date d'achat et vous indiquera la procédure à suivre. Si votre ordinateur portable HP n'est pas normalement commercialisé et maintenu par HP dans son pays d'utilisation, il doit être envoyé dans un pays à même d'assurer l'assistance. La garantie peut inclure les frais d'envoi, la manutention, les taxes, le transport ou autres vers et à partir du site d'assistance.

Réparation de votre ordinateur après la période de garantie

Si votre PC n'est plus sous garantie, contactez le Centre d'assistance clientèle approprié. Votre interlocuteur vous indiquera les coûts et procédures liés à la réparation.

Préparation de votre ordinateur avant son envoi en réparation

1. **Important :** sauvegardez sur disquettes, bande ou disque réseau le contenu de votre disque dur.

Lors de la réparation, le disque dur pourra être remplacé ou reformaté.

2. Hewlett-Packard ne peut garantir le retour des éléments amovibles. Retirez donc les éléments suivants avant d'envoyer votre ordinateur en réparation :
 - Cartes PC
 - Adaptateur secteur et cordon d'alimentation
 - CD présents dans le lecteur de CD-ROM
 - Disquettes présentes dans le lecteur de disquette
3. Utilisez l'emballage d'origine ou tout autre emballage adéquat pour renvoyer votre ordinateur chez Hewlett-Packard, afin d'éviter d'endommager l'ordinateur pendant le transport. Entourez l'unité d'au moins 10 cm de matériau de protection et le transporteur la placera dans un de ses cartons.

Résolution des problèmes

Techniques de dépannage

Cette section indique les solutions à quelques problèmes courants et des techniques de dépannage pour votre ordinateur portable HP. Dans ce *Guide de démarrage*, vous trouverez des suggestions s'appliquant aux situations dans lesquelles vous ne pouvez accéder aux informations enregistrées sur votre ordinateur. Un ensemble plus complet de solutions et de techniques de dépannage figure dans le *Manuel de référence* en ligne.

Problèmes d'écran

L'ordinateur est sous tension, mais l'écran est noir

- Déplacez la souris ou le stick de pointage. L'écran se réactivera s'il était en veille.
- Essayez d'appuyer sur Fn + F2 pour accroître la luminosité.
- Appuyez sur Fn + F5 au cas où l'écran interne serait désactivé.
- Si l'ordinateur est froid, laissez-lui le temps de chauffer un peu.

L'écran est difficilement lisible

- Vérifiez si la résolution est réglée sur la valeur par défaut (1024 × 768 pour les écrans TFT 13, 14 et 15 pouces) : cliquez sur Démarrer, Paramètres, Panneau de configuration, double-cliquez sur Affichage, puis cliquez sur Paramètres (Windows 98 ou 2000), ou cliquez sur Démarrer, Panneau de configuration, Apparence et thèmes, Affichage, Paramètres (Windows XP).
-

Problèmes de disque dur

Le disque dur de l'ordinateur ne tourne pas

- Vérifiez que l'ordinateur est alimenté. Si nécessaire, branchez l'adaptateur secteur, en vérifiant qu'il est bien connecté sur une prise de courant et à l'arrière de l'ordinateur.

Le disque dur émet un sifflement

- Effectuez immédiatement une sauvegarde du disque.
 - Cherchez si le bruit ne provient pas d'une autre source, par exemple du ventilateur ou d'une unité de carte PC.
-

Problèmes de clavier, de pavé tactile et de souris

Le pavé tactile est difficile à contrôler

- Personnalisez les paramètres du pavé tactile en modifiant les propriétés de la souris : cliquez sur Démarrer, Paramètres, Panneau de configuration, puis double-cliquez sur Souris (Windows 98 ou 2000), ou cliquez sur Démarrer, Panneau de configuration, Imprimantes et autres matériels, Souris (Windows XP).

Les dispositifs de pointage ne fonctionnent pas

- Ne touchez pas le pavé tactile pendant l'amorçage ou la reprise. Si le dispositif de pointage ne fonctionne pas, procédez comme suit :
 - Appuyez sur une touche du clavier pour revenir à un fonctionnement normal.
 - Faites passer l'ordinateur en mode Suspendre, puis faites-le reprendre à l'aide du bouton bleu de mise en veille.
- Redémarrez le portable : cliquez sur Démarrer, Arrêter... (ou Arrêter l'ordinateur), Redémarrer.

Problèmes de performances

Pour des performances optimales sous Windows 2000 ou XP, le portable doit comporter au moins 96 à 128 Mo de mémoire (RAM).

L'ordinateur ne répond plus

- Appuyez sur Ctrl + Alt + Suppr et fermez l'application qui ne répond plus.
- Appuyez sur le bouton bleu de mise en veille pendant 5 secondes pour arrêter et réinitialiser l'ordinateur. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour remettre l'ordinateur sous tension.
- Si rien ne se passe, introduisez un trombone redressé dans l'orifice du bouton d'arrêt du système, sur le côté droit de l'ordinateur. Appuyez ensuite sur le bouton bleu de mise en veille pour rallumer l'ordinateur.

Problèmes d'alimentation et de batterie

L'ordinateur s'éteint dès que vous le mettez sous tension

- La charge de la batterie est sans doute très faible. Branchez l'adaptateur secteur ou installez une batterie chargée.

L'ordinateur émet un signal sonore

- L'ordinateur émet un bip à intervalles réguliers ou affiche un avertissement lorsque la batterie est faible. Enregistrez votre travail, quittez Windows immédiatement et insérez une batterie chargée ou branchez l'adaptateur secteur.

La batterie ne se recharge pas

- Assurez-vous que l'adaptateur secteur est branché sur le secteur et que son voyant est allumé.
- Si vous utilisez une rallonge, retirez l'adaptateur de la rallonge et branchez-le directement sur une prise murale.
- Assurez-vous que la batterie est correctement installée.
- Éteignez l'ordinateur et vérifiez que les contacts de la batterie sont propres et que les câbles de l'adaptateur secteur sont correctement branchés.
- Tenez l'ordinateur éloigné de toute source de chaleur. Débranchez l'adaptateur secteur et laissez la batterie refroidir. Une température élevée empêche la batterie de se recharger.
- Si vous disposez d'une autre batterie, essayez-la.
- Si vous disposez d'un autre adaptateur secteur, essayez-le.

Problèmes de démarrage

L'ordinateur ne répond pas au démarrage

- Branchez l'adaptateur secteur.
- Poussez le bouton marche/arrêt sur le côté pour essayer d'allumer l'unité.
- Réinitialisez l'ordinateur en introduisant un trombone redressé dans le bouton d'arrêt du système sur le côté gauche de l'ordinateur. Appuyez ensuite sur le bouton d'alimentation bleu pour le remettre sous tension.
- Ne touchez pas le pavé tactile au moment de l'amorçage ou de la reprise.
- Si vous n'obtenez aucune réponse, retirez la batterie et l'adaptateur secteur, les cartes PC et désenfichez l'ordinateur de la station d'accueil. Rebranchez ensuite l'adaptateur secteur, réinitialisez l'ordinateur en appuyant sur le bouton d'arrêt du système et allumez-le en appuyant sur le bouton de mise en veille.
- Si rien ne se passe, appelez l'assistance HP.

L'ordinateur ne s'amorce pas sur batterie

- Assurez-vous que la batterie est correctement insérée et entièrement chargée.
- Vérifiez les contacts de la batterie.
- Si vous disposez d'une autre batterie, essayez-la.

Test du matériel

Le programme e-Diagtools permet un contrôle à deux niveaux :

- Contrôle automatique à l'aide d'un test de matériel élémentaire.
- Contrôle avancé à l'aide de tests de matériel spécifiques.

Ces tests sont conçus pour être exécutés après le redémarrage du système. Ceci garantit que l'état de l'ordinateur est prévisible et connu pour que le programme de diagnostic puisse correctement tester chaque composant matériel. Les tests n'ont aucun effet néfaste sur l'ordinateur et sont prévus pour le préserver dans l'état dans lequel il se trouve. L'ordinateur redémarre lorsque vous quittez le programme pour que les pilotes puissent être chargés.

Exécuter le test de diagnostic

1. Redémarrez le portable : cliquez sur Démarrer, Arrêter... (ou Arrêter l'ordinateur), Redémarrer.
2. Appuyez sur F10 lorsque le logo HP apparaît.
3. Lorsque le menu apparaît, appuyez sur Entrée pour exécuter e-Diagtools.

La première fois que vous lancez le programme, vous serez invité à sélectionner la langue utilisée par le programme.

4. Suivez les messages qui s'affichent à l'écran pour exécuter e-Diagtools.
5. Lorsque la description de la configuration apparaît, vérifiez la liste du matériel détecté.

Si un périphérique n'est pas détecté, il est peut-être mal configuré dans l'utilitaire de configuration du BIOS. Vous pouvez contrôler cela en exécutant l'utilitaire de configuration et en vérifiant les réglages.

6. **Exécutez le test élémentaire.** Appuyez sur F2 pour lancer le test matériel élémentaire. Les résultats apparaissent à l'issue du test.
7. Si vous souhaitez quitter le programme sans effectuer les tests avancés, appuyez sur F4 pour afficher le fichier Support Ticket. Appuyez ensuite sur F3 pour quitter e-Diagtools.
8. **Facultatif : exécutez les tests avancés.** Appuyez sur F2 pour accéder à l'écran des tests avancés.

9. Sélectionnez et exécutez les tests appropriés. Les tests sont uniquement répertoriés pour le matériel détecté. Appuyez sur les touches ci-dessous pour lancer les tests :

Entrée	Lance le test en surbrillance.
F5 ou Espace	Sélectionne ou désélectionne le test affiché en surbrillance.
F6	Sélectionne ou désélectionne tous les tests du menu en cours.
F7	Sélectionne ou désélectionne tous les tests de tous les menus.
F10	Exécute tous les tests sélectionnés.

10. **Enregistrez le fichier Support Ticket.** Appuyez sur T pour mettre à jour et afficher un fichier Support Ticket contenant des informations sur le système et sur les tests.

11. Une fois terminé, appuyez sur Echap pour quitter le programme de tests avancés.

12. Facultatif : pour enregistrer ce fichier Support Ticket sur une disquette, appuyez sur F7 puis sur Alt + C.

13. **Quitter.** Appuyez sur F3, puis sur une touche quelconque pour quitter et redémarrer l'ordinateur.

14. **Facultatif : ouvrez le fichier Support Ticket.** Sous Windows, cliquez sur Démarrer, Programmes (ou Tous les programmes), HP e-Diagtools, e-Diagtools pour Windows.

15. Cliquez sur Visualiser pour afficher le fichier Support Ticket.

16. Pour ajouter des informations concernant votre problème, cliquez sur Commentaires et tapez les informations, puis cliquez sur OK.

Pour enregistrer ou imprimer le Support Ticket, cliquez sur Enreg. sous ou sur Imprimer.

Pour envoyer par e-mail le fichier Support Ticket à votre ingénieur de maintenance, cliquez sur e-Mail. La première fois, cliquez sur Modifier paramètres dans la fenêtre Connexion et entrez les paramètres recommandés par votre ingénieur de maintenance.

e-Diagtools pour Windows peut également mettre à jour la version d'e-Diagtools sur votre disque dur dans e-Diagtools pour Windows, ouvrez le menu e-Diagtools.

En cas de problème d'exécution d'e-Diagtools à partir du disque dur, vous pouvez également l'exécuter à partir du *CD de récupération*. Dans ce cas, amorcez à partir du CD et sélectionnez l'option de diagnostic.

Récupération et réinstallation de logiciels

Vous pouvez utiliser le *CD de récupération* pour récupérer une configuration d'origine. Si vous avez besoin de récupérer une application spécifique, vous pouvez réinstaller le logiciel directement depuis votre disque dur ; pour plus de détails, reportez-vous à la section "Restauration d'une application" dans le *Manuel de référence*.

Le *CD de récupération* comporte les pilotes pour Windows spécifiques à votre ordinateur portable HP qui vous permettent de configurer votre système personnalisé. Vous pouvez trouver ces pilotes :

- sur votre disque dur dans le dossier c:\hp\drivers
- sur le *CD de récupération*, dans \hp\drivers
- sur le site Web des ordinateurs portables HP à l'adresse www.hp.com/notebooks. Ce site contient les dernières mises à jour des pilotes destinés à votre ordinateur.

Restauration de la version de Windows préinstallée en usine

La procédure suivante indique comment récupérer les logiciels d'origine et le système d'exploitation fournis avec votre ordinateur.

ATTENTION

Cette procédure formate le disque dur. Une fois le disque dur formaté, vous devrez réinstaller vos applications. Si vous reformatez le disque dur, toutes les données de votre disque seront perdues.

N'interrompez pas la procédure suivante et ne débranchez pas l'adaptateur secteur avant la fin de la procédure.

1. **Important** : effectuez une copie de sauvegarde des données présentes sur le disque dur. Les opérations suivantes effacent toutes les données présentes sur le disque.
2. Branchez l'adaptateur secteur sur l'ordinateur.
3. Insérez le *CD récupération* (disque 1) dans le lecteur de CD-ROM. *Si l'ordinateur est éteint*, vous devez insérer la pointe d'un trombone redressé dans le trou situé à l'avant du lecteur pour ouvrir le lecteur.
4. Allumez ou redémarrez l'ordinateur. Si l'ordinateur est arrêté, cliquez sur Démarrer, Arrêter... (ou Arrêter l'ordinateur), Redémarrer.
5. Lorsque le logo HP apparaît, appuyez sur Echap pour accéder au menu d'amorçage.

6. Utilisez les touches fléchées pour sélectionner le lecteur de CD-ROM comme unité d'amorçage, puis appuyez sur Entrée.
7. Lorsque la boîte de dialogue du *CD de récupération* apparaît, suivez les instructions affichées. Si vous y êtes invité, acceptez la taille de partition d'hibernation conseillée. Si vous réinstallez les logiciels d'origine, le processus de récupération peut durer jusqu'à 15 minutes.

Si vous souhaitez créer la partition pour utilitaires sans installer les logiciels d'origine, cliquez sur Avancé et sélectionnez l'option consistant à ne pas installer le système d'exploitation.

Si votre disque dur est partitionné en plusieurs unités, vous pouvez installer les logiciels d'origine sur le disque C sans affecter les autres unités. Cliquez sur Avancé et choisissez de ne restaurer que la partition C.

8. **Important :** lorsque vous serez invité à redémarrer l'ordinateur, commencez par le désenficher de la station d'accueil s'il est enfiché, puis appuyez sur Ctrl + Alt + Suppr avant de suivre les instructions qui pourront s'afficher.

Vous trouverez plus de détails sur la récupération de Windows, installé en usine, dans le fichier Readme.txt figurant dans le répertoire racine du *CD de récupération*.

Spécifications et informations réglementaires

Spécifications matérielles et logicielles

Vous trouverez des spécifications matérielles et logicielles relatives à votre ordinateur dans le *Manuel de référence*. Nous améliorons sans cesse nos produits. Pour cette raison, les spécifications indiquées ci-dessous sont sujettes à modification. Pour obtenir les spécifications les plus récentes, consultez le site Web des portables HP (www.hp.com/notebooks).

Informations relatives à la sécurité

Cordons d'alimentation

Le cordon d'alimentation fourni avec l'adaptateur secteur de l'ordinateur doit être conforme aux normes de raccordement et de tension en vigueur dans votre pays. L'agrément pour l'adaptateur secteur a été obtenu pour une utilisation avec le cordon correspondant à la zone géographique dans laquelle vous résidez. Toutefois, si vous devez utiliser une prise ou une tension différente, lors de déplacements par exemple, utilisez le cordon approprié répertorié dans la liste ci-dessous. Pour acheter un cordon (y compris un cordon pour un pays non inclus dans cette liste) ou un adaptateur, contactez votre distributeur Hewlett-Packard ou votre bureau de vente HP. Si le cordon d'alimentation comporte une prise équipée d'un fusible, assurez-vous d'installer un fusible agréé si vous devez le remplacer.

Pays	Tension et courant nominaux	Référence HP
Canada Etats-Unis Mexique Philippines Taiwan	125 Vca (3 A)	8120-6313
Arabie saoudite Egypte Europe Israël	250 Vca (2,5 A)	8120-6314
Hong Kong Royaume-Uni Singapour	250 Vca (2,5 A)	8120-8699
Australie Nouvelle-Zélande	250 Vca (2,5 A)	8120-6312
Japon	125 Vca (3 A)	8120-6316
Inde	250 Vca (2,5 A)	8121-0702
Afrique du Sud	250 Vca (2,5 A)	8120-6317
Argentine	250 Vca (2,5 A)	8120-8367
Chili	250 Vca (2,5 A)	8120-8452
République Populaire de Chine	250 Vca (2,5 A)	8120-8373

Sécurité et batterie

Remarque

Les batteries suivantes ne sont compatibles qu'avec certains ordinateurs portables HP :

- HP F2109/NiMH
- HP F2024A/Ion-Li 9 cellules
- HP F2193/Ion-Li 6 cellules

Si votre ordinateur peut être livré avec n'importe laquelle de ces batteries, seule la batterie HP F2024A/Ion-Li 9 cellules est disponible en pièce détachées.

- Pour éviter tout risque d'incendie, de brûlure ou de détérioration de la batterie, évitez qu'un objet métallique ne touche les deux contacts de cette dernière.
- Utilisez la batterie uniquement avec les modèles d'ordinateurs portables HP compatibles. La section "Assistance et maintenance" de ce *Guide d'installation* fournit les coordonnées de votre interlocuteur HP.
- Ne démontez pas la batterie. Elle ne comporte aucune pièce réparable. N'exposez pas la batterie au feu ou à l'eau.
- Manipulez avec la plus extrême précaution une batterie qui coule ou qui est endommagée. En cas de contact avec l'électrolyte, lavez la zone exposée avec de l'eau et du savon. En cas de contact avec l'œil, nettoyez celui-ci à l'eau claire pendant 15 minutes et consultez un médecin.
- N'exposez pas la batterie à des températures de stockage élevées (supérieures à 60 °C).
- Avant de vous débarrasser d'une batterie, renseignez-vous sur la réglementation en vigueur concernant le rejet ou le recyclage des batteries.
- Pour obtenir une batterie de remplacement, contactez votre distributeur HP ou votre bureau de vente HP.
- Ne chargez pas la batterie si la température ambiante est supérieure à 45 °C.
- Avant de vous débarrasser d'une batterie, renseignez-vous sur la réglementation en vigueur concernant le rejet ou le recyclage des batteries.

Sécurité et laser

Les lecteurs de CD-ROM et de DVD utilisés avec l'ordinateur portable HP sont certifiés périphériques laser de classe 1 selon les exigences de la norme sur les rayonnements du département américain de la santé (DHHS) et des normes internationales CEI 825 / CEI 825-1 (EN60825 / EN60825-1). L'utilisation de ces appareils ne comporte aucun risque, mais requiert néanmoins les précautions suivantes :

- Pour être sûr de les utiliser correctement, lisez attentivement et respectez les instructions fournies.
- Si l'unité doit être réparée, contactez un représentant agréé HP. Reportez-vous à la section "Assistance et maintenance" de ce *Guide de démarrage*.
- N'essayez pas d'effectuer vous-même des réglages sur cette unité.
- Evitez toute exposition au rayon laser. N'ouvrez pas le lecteur.

CLASS 1 LASER PRODUCT LASER DE CLASSE 1
--

Sécurité et diodes électroluminescentes

Le port infrarouge situé sur le côté gauche de l'ordinateur est classé dans la catégorie des diodes électroluminescentes de classe 1 selon la norme internationale CEI 825-1 (EN60825-1). Ces dispositifs ne sont pas considérés comme dangereux mais leur utilisation requiert néanmoins quelques précautions :

- Si l'unité doit être réparée, contactez un centre de réparation agréé HP. Reportez-vous à la section "Maintenance et assistance" de ce *Guide d'installation*.
- N'essayez pas d'effectuer vous-même des réglages sur cette unité.
- Evitez toute exposition directe de l'œil au rayon de la DEL infrarouge. N'oubliez pas que ce rayon est constitué de lumière invisible.
- N'essayez pas de le regarder avec un appareil optique quel qu'il soit.

CLASS 1 LED PRODUCT DEL DE CLASSE 1
--

Normes de sécurité

Cette section présente des informations indiquant de quelle manière l'ordinateur portable HP se conforme aux réglementations de certains pays. Toute modification de l'ordinateur non expressément approuvée par Hewlett-Packard risque d'invalider son droit d'utilisation dans le pays concerné.

Canada

This digital apparatus does not exceed the Class B limits for radio noise emissions from digital apparatus as set out in the radio interference regulations of the Canadian Department of Communications.

Le présent appareil numérique n'émet pas de bruits radioélectriques dépassant les limites applicables aux appareils numériques de Classe B prescrites dans le règlement sur le brouillage radioélectrique édicté par le Ministère des Communications du Canada.

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

Union européenne

Cet équipement a été reconnu conforme aux décisions du Conseil 98/482/EC relatives à la connexion paneuropéenne de terminal simple au réseau téléphonique public commuté (RTPC). Cependant, des différences existant entre les RTPC nationaux présents dans les différents pays, cet accord ne garantit pas la réussite de toutes les opérations sur tous les points de terminaison du réseau téléphonique public commuté.

En cas de problème, prenez contact avec le fournisseur auprès duquel vous vous êtes procuré votre équipement.

Cet équipement a été conçu pour fonctionner dans tous les pays membres de la zone d'échange européenne (Réseaux Téléphoniques Publics Commutés).

La compatibilité entre réseaux dépend des paramètres internes du logiciel.

Prenez contact avec le fournisseur auprès duquel vous vous êtes procuré votre équipement pour savoir s'il est préférable d'utiliser ce dernier sur un autre réseau téléphonique. Si vous souhaitez obtenir de l'aide, prenez contact avec Hewlett-Packard aux numéros de téléphone indiqués dans votre *Manuel de référence*.

Belgique : l'utilisation en extérieur est autorisée sur les canaux 10 (2457 MHz) et 11 (2462 MHz). Dans le cas d'une utilisation privée, à l'extérieur d'un bâtiment, au-dessus d'un espace public, aucun enregistrement n'est nécessaire pour une distance de moins de 300 m. Pour une distance supérieure à 300 m, un enregistrement auprès de l'IBPT est requise. Pour une utilisation publique à l'extérieur de bâtiments, une licence de l'IBPT est requise. Pour les enregistrements et licences, veuillez contacter l'IBPT.

France : bande de fréquences limitée : seuls les canaux 10 et 11 (2457 MHz et 2462 MHz respectivement) sont utilisables en France. Une licence est requise pour chaque installation, intérieure ou extérieure. Veuillez contacter l'ART pour connaître la procédure à suivre. L'utilisation en extérieur n'est pas autorisée.

International

Les produits vendus en Europe par Hewlett-Packard et ses revendeurs agréés respectent les normes ci-dessous.

Spécifications et informations réglementaires
Normes de sécurité

Certificat de conformité (selon les normes ISO/CEI Guide 22 et EN 45014)

Nom du constructeur : Hewlett-Packard Company
Adresse du constructeur : Hewlett-Packard Company
Mobile Computing Division
19310 Pruneridge Ave.
Cupertino, CA 95014, Etats-Unis

certifie que le produit ci-dessous

Nom du produit : Ordinateur portable
Numéro(s) de modèle(s) : OmniBook XE3 (OB XE3), Pavilion série N5D (*D* représente un chiffre de 0 à 9)
Options du produit : Toutes

est conforme aux spécifications suivantes

Sécurité : CEI 950: 1991 +A1,A2,A3,A4 / EN 60950: 1992 +A1,A2,A3,A4,A11
CEI 60825-1: 1993 +A1/EN60825-1: 1994 +A11 Classe 1 (DEL)
GB4943-1995

CEM : CISPR 22: 1997 / EN 55022: 1998 Classe B [1]
CISPR 24:1997 / EN 55024: 1998

CEI 61000-3-2:1995 / EN 61000-3-2:1995 +A1: 1998 +A2: 1998
CEI 61000-3-3:1994 / EN 61000-3-3:1995
GB9254-1988
FCC Titre 47 CFR, Part 15 Classe B/ANSI C63.4: 1992
AS/NZS 3548: Règles et directives de la classe 1995

Télécommunications : TBR 21: 1998, EG 201 121: 1998

Informations supplémentaires : Le produit ci-joint est conforme aux spécifications de la directive sur les basses tensions 73/23/CEE et de la directive sur la CEM 89/336/CEE, amendées par les documents 92/31/CEE et 93/68/CEE, et de la directive 1999/5/CE (Annexe II) sur les équipements hertziens et équipements terminaux de télécommunications et porte en conséquence la marque CE.

[1] Ce produit a été testé en configuration standard avec des périphériques Hewlett-Packard pour ordinateurs personnels.

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règles de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer de perturbations nuisibles et (2) doit accepter toutes les perturbations reçues, y compris celles qui pourraient provoquer un fonctionnement indésirable.

L'adaptateur ca/cc HP F1454A et F11781A utilisé avec ce produit est conçu pour fonctionner sur tous les systèmes d'alimentation autres que les systèmes d'alimentation informatiques.

Corvallis (Oregon), 1^{er}
juillet 2001


Jerry Erickson, R&D Product Execution Manager

Contact européen pour les problèmes de réglementation uniquement : Hewlett Packard GmbH, HQ-TRE, Herrenberger Straße 130, 71034 Boeblingen, Allemagne. Télécopie : +49 7031 143143.

Contact aux Etats-Unis : Hewlett Packard Co., Corporate Product Regulations Manager, 3000 Hanover Street, Palo Alto, CA 94304, Etats-unis. Téléphone : +1 (415) 857-1501.

Index

A

- adaptateur secteur
 - connexion, 18
 - emplacement de la prise, 14
- alimentation
 - branchement sur secteur, 18
 - dépannage, 58
 - mise en veille, 33
 - mode Hibernation, 33
 - voyant d'état, 16
- Arrêt défil
 - voyant d'état, 16
- assistance clientèle HP
 - contacter, 51
 - numéros de téléphone, 51
 - site Web, 11
- assistance technique
 - numéros de téléphone, 51
 - obtention, 49

B

- batterie
 - dépannage, 58
 - emplacement, 15
 - état, 36
 - installation, 17
 - loquet, 15
 - recharger, 17
 - sécurité, 68
 - signal de batterie faible, 38
 - voyants d'état, 16
- BIOS
 - mise à jour, 50
- bouton d'arrêt du système
 - emplacement, 14
- bouton de mise en veille
 - emplacement, 12
- bouton de verrouillage du pavé tactile
 - emplacement, 12
 - utilisation, 28
- bouton d'éjection des cartes PC, 14
- bouton marche/arrêt
 - emplacement, 12
- boutons multimédia
 - emplacement, 13
- boutons souris
 - emplacement, 12

utilisation, 27

C

- câble de téléphone
 - connexion, 19
- carte PC
 - emplacement, 14
- CD de récupération
 - diagnostics, 61
 - utilisation, 62
- clavier
 - dépannage, 57
- commutateur de défilement
 - emplacement, 12
- copyright, 2
- cordons d'alimentation
 - agrés, 67
 - spécification de la prise, 67

D

- démarrage, dépannage, 59
- dépannage
 - alimentation, 58
 - batterie, 58
 - clavier, 57
 - démarrage, 59
 - disque dur, 56
 - écran, 56
 - pavé tactile, 57
 - souris, 57
- dispositif de pointage
 - emplacement, 12
 - utilisation, 27
- disque dur
 - dépannage, 56
 - emplacement, 15
 - voyant d'accès, 16

E

- écran
 - dépannage, 56
- e-Diagtools pour Windows, 60, 61
- enfichage
 - connecteur, 15
- enregistrement de l'ordinateur, 21
- environnement de travail, 29
- ergonomie, 29

F

Feuille de prise en main, 11

G

- garantie
 - déclaration, 46
 - réparation, 53
- gestion de l'alimentation manuelle, 33
- Guide d'évaluation pour l'entreprise, 11

L

- LAN
 - emplacement du port, 12
- laser sécurité, 69
- lecteur de CD-ROM
 - emplacement, 12
 - voyant d'accès, 16
- lecteur de disquette
 - emplacement, 14
 - voyant d'accès, 16
- lecteur de DVD
 - emplacement, 12
 - voyant d'accès, 16
- logement pour verrou de type Kensington
 - emplacement, 14
- logiciels
 - mise à jour, 50
 - préinstallés, 10
- logiciels préinstallés en usine
 - récupération, 62

M

- Manuel de référence* (version en ligne), 11
- matériel
 - test, 60
- mémoire
 - installation, 40
- microphone
 - emplacement, 12
 - emplacement de la prise, 14
- mode Hibernation
 - déclenchement, 34
 - sortie, 34
 - utilisation, 34

- voyants d'état de l'alimentation, 20
- mode Veille
 - déclenchement, 33
 - sortie, 33
 - utilisation, 33
 - voyants d'état de l'alimentation, 20
- modem
 - emplacement du port, 12
 - intégré, 19
- N
- normes de sécurité, 70
- Notes HP, 11
- numéros de téléphone
 - assistance clientèle HP, 51
- O
- ordinateur
 - enregistrement, 21
 - mise sous et hors tension, 20
 - réinitialisation, 23
 - tests, 60
- P
- panneau d'état
 - emplacement, 13
- partition d'hibernation (Windows 98), 43
- pavé tactile
 - dépannage, 57
 - emplacement, 12
- utilisation, 27
- verrouillage, 28
- pilotes
 - mise à jour, 50
- port IEEE1394
 - emplacement, 14
- port infrarouge
 - emplacement, 14
 - sécurité, 69
- port parallèle
 - emplacement, 14
- port VGA
 - emplacement, 14
- prise casque, 13
- PS/2
 - emplacement du port, 14
- R
- RAM
 - installation, 40
- réinitialisation de l'ordinateur, 23
- S
- sécurité
 - batterie, 68
 - laser, 69
 - port infrarouge, 69
- site Web
 - assistance clientèle HP, 11
 - portable HP, 11
- site Web des ordinateurs portables, 50
- souris
 - dépannage, 57
 - spécifications de la prise, 67
 - Support Ticket, 61
- T
- tension nominale, 67
- test du matériel, 60
- touche Fn, 26
- touches d'accès rapide, 26
- touches One-Touch
 - emplacement, 12
- travailler confortablement, 29
- U
- USB
 - emplacement du port, 14
- V
- Verr num
 - voyant d'état, 16
- verrouillage majuscules
 - voyant d'état, 16
- voyants d'état
 - alimentation, 20
 - batterie, 36
 - emplacement, 12, 16
- W
- Windows
 - configuration, 20
 - manuel, 11
 - réinstallation, 62